



# La lettre de Montauroux

Numéro 1

Juillet 2001

## Le mot du Président

La dernière campagne municipale a permis, enfin, de discuter de la vie et de l'avenir de Montauroux. Depuis, le couvercle a été refermé et Monsieur le Maire règne sans discussion comme il le fait depuis 12 ans.

A la demande de nombreux habitants qui ne veulent pas en rester là, nous avons créé une association loi 1901 nommée « Le Clos » dont l'objet est « la démocratie, le progrès et la transparence à Montauroux et dans ses environs ». Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour participer à la vie montaurouxienne.

Une des activités de cette nouvelle association, indépendante de tout parti, sera la parution de « La lettre de Montauroux ». Pour ce premier numéro, nous laissons la parole aux élus de « l'opposition ».

E. De ROCHESSAUE



## Informations, communication : de quoi a-t-on peur ?

*Nous avons toujours dit et écrit notre attachement à une forte participation démocratique de la population dans la vie de la commune. Pour cela, l'équipe municipale doit être le détonateur d'initiatives citoyennes par la mise en place de moyens d'informations et de communications les plus nombreux possibles.*

*Malgré notre insistance pour faire reconnaître à l'ensemble des élus le bien fondé de cette démarche, les verrous restent fermés... au point de refuser (certains diront censurer) un article pour le bulletin municipal ; au point de refuser systématiquement nos questions diverses déposées par écrit à Monsieur le Maire pour débats aux Conseils Municipaux ; au point de refuser la distribution de chaque compte rendu détaillé des Conseils Municipaux.*

*Alors la question se pose: ne doit-on organiser des débats et des consultations qu'à l'approche des élections ?*

*Nous répondons « non ! ».*

## Le texte refusé pour le bulletin municipal:

### COMMUNICATION : LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE.

#### *Un Conseil Municipal inédit pour Montauroux*

*Le 11 mars dernier, Montauroux a vécu sa première élection dite « à la proportionnelle », mais, comme toutes les communes de France, Montauroux a aussi et surtout vécu le vote avec la parité hommes/femmes, et c'est peut-être l'événement le plus marquant de ces élections.*

*On ne peut que se réjouir de cette double avancée démocratique.*

*- 13 femmes sur 27 élus,*

*Pour une fois, partout en France, hommes et femmes se sont « disputé » les commissions (municipales, évidemment), le ménage (dans certains dossiers), le porte-monnaie (le budget) ou la parole (dans les débats).*

*Justice est enfin rendue et soyez-en sûrs, cette participation féminine réglera certains pouvoirs, quelquefois abusifs, et souvent masculins.*

*Et, naturellement, les débats politiques prendront une autre dimension, plus humaine, plus indépendante. L'engagement volontaire et spontané des femmes dans les commissions « sociales » en est le premier signe.*

*- 4 élus de l'opposition*

*L'autre aspect positif de ce nouveau conseil municipal est sans conteste la pluralité.*

*L'équipe municipale ne peut que se réjouir de l'enrichissement des débats, qui ont déjà permis d'apporter des idées nouvelles mais aussi des avis contradictoires nécessaires.*

*L'écoute de la majorité des élus (et des élus de la majorité) face aux vœux émis par l'opposition, et réciproquement l'attention des élus de l'opposition concernant les dossiers en cours, sont la preuve d'un intérêt commun pour le travail au service de la commune.*

*Mais ceci ne peut être suffisant sans un relais vers la population.*

*C'est votre droit de citoyens, c'est notre devoir d'élus, de vous informer, voire de vous interroger sur les projets, les débats ou les travaux en cours.*

*Sachez, par exemple, qu'il y a 12 commissions municipales et 5 commissions extra municipales qui se sont installées. Chacune travaille sur plusieurs dossiers (de 5 à 12).*

*Deux bulletins municipaux dans l'année ne peuvent suffire pour communiquer correctement le résultat de ces travaux.*

*Dans cet esprit il a été décidé de mettre à votre disposition un « livre blanc » concernant la Place du Clos, son parking, sa pétanque... Ce livre sera accessible à la mairie, commerces, Estérets... Etc, vous pourrez ainsi vous exprimer sur ce dossier sensible.*

*C'est un début.*

*Nous aurions aimé vous parler de mille autres choses mais la place nous manque.*



## Edito

Très souvent en France, dans les communes, le débat politique se déroule de façon démocratique dans les bulletins municipaux qui sont maintenant ouverts à toutes les composantes des Conseils Municipaux, y compris minoritaires ou d'opposition. Montauroux ne respecte pas cette règle démocratique. En effet, l'équipe de la majorité a refusé de publier dans notre prochain Bulletin Municipal l'article que vous trouverez dans ce N° 1 de La lettre.

Le débat démocratique s'installe difficilement dans notre Commune. Nous ne perdons pas espoir, le temps fera son œuvre. Le précédent mode de gestion de Montauroux par des élus essentiellement masculins, tous cooptés par leur Maire, se pensant apolitiques et prenant leurs décisions sans débat, a peut-être fait son temps.

A nous de convaincre qu'on gère encore mieux une commune dans l'intérêt d'un plus grand nombre en débattant avec toutes celles et tous ceux que les habitants ont désignés. En particulier, maintenant, avec un plus grand nombre de femmes et avec des représentants d'un tiers des électeurs qui souhaitent cette ouverture.

L'ambition de La Lettre de Montauroux est d'amorcer le débat.

Nous lui souhaitons un grand succès !

Martine Dupeuble

Régis Mougeolle

Priscille Ayala

Hervé Souliers

## Dossiers à suivre

- La cantine fera-t-elle l'objet d'une privatisation ? La question se pose.

Le débat doit être ouvert avant de « découvrir » la solution...

- Encore un préfabriqué (le 3ème voté en 3 mois) pour les écoles à la rentrée prochaine.

- L'étude pour l'assainissement du terrain « Laroche » est lancée. De nombreux gros projets en perspective.. sans consultations des populations concernées.

- L'adhésion de la commune au syndicat Estérel Sophia.

- Droit de préemption pour l'acquisition d'un immeuble à Montauroux, à louer pour amortir le coût du prêt.



Tous ces sujets font ou feront l'objet de débats qui vous seront transmis par cette lettre.

## Une force de proposition

Voici les propositions écrites, remises à Monsieur le Maire pour débats au Conseil Municipal, et qui n'ont, à ce jour, reçu aucune réponse ...

Création d'un compte rendu détaillé de chaque conseil municipal (9 ou 10 par an) à distribuer à la population.

Création de trois commissions extra municipales: jeunes, anciens et quartiers excentrés.

Proposition de courriers au Conseil Général pour demander au nom de la Commune de Montauroux :

-une mise en sécurité immédiate (avant la saison 2001) même provisoire de la RD 562.

-Les projets de prise en charge par le Conseil Général des frais de transports scolaires vers le lycée pour la rentrée 2001.

Projets et prévisions concernant l'avenir de la cantine scolaire.

Informations détaillées sur tous les projets et avant projets prévus sur le terrain Laroche.

## Les commissions municipales et extra municipales:

Très rapidement après l'installation du Conseil Municipal, les commissions se sont mises au travail

Les dossiers sont nombreux. Chaque numéro de ce bulletin reviendra sur le travail et les avancées des travaux dans ces commissions.

Nous retiendrons aujourd'hui, quelques idées importantes

### « Affaires sociales »

- Étude concernant l'agrandissement de la crèche et de la halte garderie.

- Projet d'étude de structure prévenant l'exclusion des jeunes. Participation des entreprises, associations ANPE...ceci est à suivre

A notre demande:

Propositions de travaux d'étude et de recherche sur la mise en place d'une structure permettant une aide pour le maintien à domicile des personnes âgées.

Étude pour logements sociaux

Aide aux transports scolaires: sollicitation auprès du Conseil Général; pour informations, la commission est d'accord.

### « Communication Information »

Étude pour installation de panneaux d'informations municipales et culturelles

A notre demande, la commission établit

un « livre blanc » concernant la Place du Clos.

A suivre dans le prochain bulletin.

### « Commission Sécurité »

Il a été convenu de mettre la rue Ste Brigitte en sens unique et d'installer une vidéo-surveillance au parking de la fontaine

### « Commission tourisme »

Le programme du Festival International de Guitare est reconduit. Nous avons proposé des places à demi tarif pour les étudiants. Cette proposition a été acceptée. L'ensemble du programme festif est disponible à l'Office du Tourisme.

### « Les finances »

Les comptes administratifs 2000 ont été remis le 26.06.01 en commission et le 29.06.01 aux membres du Conseil Municipal pour vote.

Il nous était donc matériellement impossible de travailler sur ces documents de la gestion communale.

Outre cette remise tardive, l'absence de détails des postes du budget et des comptes de 1999 nous interdit pour l'instant toute analyse comparative.

Mais ce n'est que partie remise.

### Permanence de nos élus à la mairie De 10 h 00 à 12 h 00

Tous les 2ème et 4ème mardis du mois  
Martine Dupeuble

Tous les 1er lundis du mois  
Régis Mougeolle

Tous les 1er samedis du mois  
Priscille Ayala ou Hervé Souliers

Vous le savez, les réunions du Conseil Municipal sont publiques et donc ouvertes à toutes et à tous.

Alors n'hésitez pas à venir. Soyez citoyens. Informez-vous des choix faits par vos élus.



Pour contacter l'association: Association Le Clos, 9, Rue du Rastel 83440 MONTAURoux  
Pour envoyer vos dons et aider à la parution de ce journal: Monsieur le Trésorier de l'Association Le Clos,  
10 Rue du Soleil des Adrets - Les Esterets - 83440 Montauroux.  
Directeur de la Publication: Baudouin de Rochebrune.